

Annonces légales et judiciaires



CERFRANCE DAUPHINE PROVENCE

Association Déclarée
Siège social : 42 B Avenue des Langories
26000 VALENCE
SIREN 388 577 660

Les adhérents de CERFRANCE DP ont été consultés du 26 février au 19 mars 2025 pour l'approbation des comptes clos au 30 septembre 2024. Le Président remercie les votants. Le Conseil d'administration réuni le 20 mars 2025 a pris acte du résultat des votes qui est disponible sur CERFRANCE Connect et mis à disposition dans les agences CERFRANCE DP.



JEROME FOURRES

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 2295 Chemin des Bastets
26450 ROYNAC
822 097 747 RCS ROMANS

Aux termes du PV des décisions de l'associé unique en date du 01/04/2025, il a été décidé de transformer la SARL unipersonnelle en SASU et ce à compter du 01/04/2025, sans création d'un être moral nouveau et d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la société. A la même date, il a été nommé en qualité de Président M. Jérôme FOURRES demeurant 885 A Chemin du Baltra, 26740 SAUZET. Aux termes du même PV, la date de clôture a été modifiée pour devenir le 31 décembre au lieu du 31 mars. L'associé unique a également décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : « L'exercice d'une activité réputée agricole, au sens de l'article L 311-1 du Code rural et de la pêche maritime ; L'achat et la revente de tous produits agricoles ».

A la même date, l'associé unique a décidé de transférer le lieu du siège social de la société de 26450 ROYNAC, 2295 Chemin des Bastets à 26740 SAUZET, 885 B Chemin du Baltra.

Les caractéristiques de la SAS sont les suivantes : Dénomination sociale : JEROME FOURRES, Siège social : 885 B Chemin du Baltra 26740 SAUZET, Capital social : 15 000 €. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au greffe. Exercice du droit de vote : chaque actionnaire a le droit de participer aux assemblées par lui-même ou un mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Tout actionnaire peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Cession d'actions : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'actionnaire unique sont libres.

En conséquence, les statuts ont été modifiés. L'inscription modificative sera requise au registre du commerce et des sociétés de ROMANS.

Pour avis,
La gérance.



Par arrêté interministériel du 16 décembre 2024 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021, les annonces légales et judiciaires ont une tarification au caractère en 2025, soit 0,193 euro HT le caractère. Les annonces de constitutions, cessations, changement de patronyme et modifications unitaires ainsi que les procédures collectives (ouverture et fermeture) sont forfaitisées. Les annonces de modifications comportant plusieurs événements sont tarifées au caractère. Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Plus d'informations sur
<https://www.agriculture-dromoise.fr>, rubrique publications légales



APPEL À CANDIDATURES SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AS 26 25 0084 EP : superficie totale : 9 ha 31 a 16 ca dont 6 a 00 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : SAVASSE (9 ha 31 a 16 ca) - 'LA PLAINE' : ZM-119-208-210-212 - 'LA PLAINE DE LA TETE NOIRE' : ZN-60. Zonage : A. Occupation : Libre

AS 26 25 0072 01 PV : superficie totale : 38 ha 29 a 48 ca dont 26 ha 34 a 76 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Bâtiment issu du cadastre. Parcellaire : CLANSAYES (5 ha 05 a 40 ca) - 'SAINT-JOSEPH' : A-10-11-12-13-14-17 - 'LE SERRE DU BUIS' : K-2-3-5. LA GARDE-ADHÉMAR (18 ha 68 a 80 ca) - 'ROMANY' : C-671-692 - 'SERRE DU BUIS' : E-834-835-836-837-838-839-840-841-842-843-848-849-850-851-852-853-854-855-856-857-858-859-860-861-862-863-864-865-866-869. VALAURIE (14 ha 55 a 28 ca) - 'COMBE LERON' : D-372-373-424. Zonage : CLANSAYES : N, A - LA GARDE-ADHÉMAR : N, A - VALAURIE : A. Occupation : Occupée pour partie

AS 26 25 0056 01 JMC : superficie totale : 34 ha 01 a 10 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : EYMEUX (17 ha 18 a 40 ca) - 'LES MALOSSES' : ZC-19 - '3845 RTE NATIONALE 532' : ZE-90 - 'LES CHIROUZES' : ZE-21-22-25 - 'LES BLANCHERES' : ZH-15-16. HOSTUN (16 ha 82 a 70 ca) - 'NOYERATTE' : ZB-57-88-90-91. Zonage : EYMEUX : A - HOSTUN : A, N. Occupation : Libre

AP 26 24 0209 02 MV : superficie totale : 39 a 26 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Petite dépendance en mauvais état. Parcellaire : CHANOS-CURSON (39 a 26 ca) - 'PETIT CAIRE' : ZC-111-146. Zonage : A. Occupation : Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 25/04/2025 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <http://www.safer-aura.fr>, soit par mail à direction26@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 85 rue de la Forêt CS 10150 26905 VALENCE 09 Mail : direction26@safer-aura.fr

COOPERATIVE U.J.V.R. VERCHENY DROME

Les sociétaires de la Coopérative Agricole d'Exploitation en Commun Union des Jeunes Viticulteurs Récoltants à Vercheny sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au siège social de la Coopérative le **Vendredi 25 avril 2025 à 10H30**.

Ordre du jour - A.G.O. :

- Lecture du rapport moral et du rapport de gestion
- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes.
- Approbation des comptes arrêtés au 31.10.24 et quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat
- Approbation des conventions réglementées
- Renouvellement des administrateurs
- Présentation et approbation des résolutions

À compter du 25 mars 2025, les sociétaires ont la possibilité de consulter au siège social de la Coopérative le bilan, compte de résultats et tous documents annexes ainsi que les statuts.

Le Président
V. VIARD

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à ST BARTHELEMY DE VALS du 20/3/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination : **CEDRAT CONSULTING**.
Siège : 2 allée de L'Origan, 26240 ST BARTHELEMY DE VALS.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 1 000 euros.
Objet : consultant culinaire, formation, traiteur.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Fabien ZUCCONI, demeurant 2 allée de l'Origan, 26240 ST BARTHELEMY DE VALS.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Romans.

POUR AVIS
Le Président

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 27 novembre 2023, Madame Yvette PATUREL, née à CREST (26400), le 23 juillet 1941, décédée à AOUSTE-SUR-SYE (26400) (FRANCE), le 28 janvier 2025 a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Cécile PAGES, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Stéphane ESTOUR et Cécile PAGES » titulaire d'un Office Notarial à CREST, 6 quai des Maronniers, le 1^{er} avril 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession susnommée, référence CRPCEN : 26076, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de VALENCE (Drôme) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

IMPACT SPORT GROUP

SAS au capital de 1000 €
Siège social : 278 chemin de Faysses
26400 Eure
891 219 784 RCS ROMANS

Le 31/12/2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur, M. Antoine Béarée, 23 rue Camille Desmoulin 59000 Lille, de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation.

Radiation au RCS de ROMANS.

Chronique juridique

DROIT SOCIAL / Le 12 mars dernier, les partenaires sociaux se sont réunis avec succès au niveau national pour négocier la grille de salaires minima pour les entreprises de la production agricole et les coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma). Le résultat se traduit dans un nouvel avenant, l'avenant n°9 à la convention collective nationale PA/CUMA du 15 septembre 2020.

Un nouvel accord trouvé sur les salaires minima

Une nouvelle grille de salaires...

La grille de salaires minima applicable aux salariés des entreprises de la production agricole et CUMA n'avait pas évolué depuis le 1^{er} mai 2024. L'augmentation du Smic anticipée au 1^{er} novembre 2024 avait eu pour effet de porter les 2 premiers paliers de la grille au niveau du Smic, soit à 11,88 €. Désormais, l'accord trouvé entre la FNSEA et la FNCUMA d'une part, et la FGA/CFDT, la CFTC Agri et la FGTA/FO d'autre part, aboutit à la nouvelle grille de salaires (voir tableau ci-dessous). Ces nouveaux montants minima doivent permettre d'encourager l'emploi et l'attractivité de la branche et l'évolution salariale, tout en tenant compte du contexte économique compliqué pour les exploitations agricoles et de l'incertitude politique (insécurité internationale, difficultés économiques et environnementales des entreprises agricoles).

Applicable à la suite de son extension...

Cette nouvelle grille sera obligatoirement applicable, comme les précé-

entes, à compter du 1^{er} jour du mois suivant la parution de l'arrêté d'extension de l'avenant n° 9 de la convention collective nationale au Journal officiel.

Mais pouvant être appliquée dès à présent !

Comme les précédents, cet avenant entrera en vigueur officiellement à compter du premier jour du mois suivant la parution de l'arrêté d'extension au Journal officiel. Toutefois, dans un souci de soutien au pouvoir d'achat des salariés, il est tout à fait possible - et recommandé si les conditions le permettent - d'appliquer dès à présent ces nouveaux montants.

En agissant ainsi, les employeurs agricoles témoignent de leur volonté d'adapter les rémunérations aux évolutions du marché du travail tout en valorisant les compétences spécifiques du monde agricole. ■

Valérie Pocard,
juriste droit social FRSEA Aura

Palier	Coefficient d'emploi	Taux horaire applicable depuis le 1 ^{er} mai 2024 - Avenant n°8 CCN PA CUMA	Taux horaire applicable à la suite de l'extension - Avenant n°9 CCN PA CUMA
Palier 1	De 9 à 11	11,65 € - 11,88 €* 11,88 €	11,88 €
Palier 2	De 12 à 16	11,74 € - 11,88 €* 11,91 €	11,97 €
Palier 3	De 17 à 24	11,91 €	12,14 €
Palier 4	De 25 à 35	12,17 €	12,40 €
Palier 5	De 36 à 51	12,70 €	12,93 €
Palier 6	De 52 à 73	13,30 €	13,54 €
Palier 7	De 74 à 104	14,08 €	14,33 €
Palier 8	De 105 à 143	15,05 €	15,32 €
Palier 9	De 144 à 196	16,29 €	16,58 €
Palier 10	De 197 à 270	18,04 €	18,36 €
Palier 11	De 271 à 399	20,53 €	20,90 €
Palier 12	400	23,46 €	23,88 €

* Smic horaire applicable depuis le 1^{er} novembre 2024

Journal L'Agriculture Drômoise

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES RURALES ET AGRICOLES

SARL des Editions de L'Agriculture Drômoise au capital de 91 418,48 € créée le 21/07/76, durée 50 ans.
RCS Romans B 307.711.507

SIÈGE SOCIAL
145 avenue Georges Brassens - CS 30418
26504 Bourg-lès-Valence Tél. 04.27.24.01.70
contact@agriculture-dromoise.fr
www.agriculture-dromoise.fr
N° CPPAP : 0929 T 85792
ISSN 1262-2583 (papier) ISSN 2610-7317 (en ligne)
ISSN 2742-409X (édition numérique)

Membre du SNPAR. Mise en page au journal. Dépôt légal à parution. Principaux associés : Chambre d'Agriculture - CRCA - Groupama Méditerranée

ADMINISTRATION - RÉDACTION
Co-gérants : Jean-Pierre Royannez - Damien Colin
Directeur de la publication : Jean-Pierre Royannez
Directeur de la rédaction : Christophe Ledoux

Journal habilité à publier les annonces légales et judiciaires du département de la Drôme

PUBLICITÉ LOCALE
AGRI RHONE-ALPES BOURGOGNE
Pack Pro 1 an 50 n° (journal + version numérique) : 130 €
23, rue Jean Baldassini 69364 Lyon cedex 7
Yoann Grenier
Tél : 04.27.24.01.74 Tél : 06.71.91.72.09
ygrenier@arbpub.fr

ABONNEMENT
Pack Pro 1 an 50 n° (journal + version numérique) : 130 €
Pack Pro 2 ans 100 n° (journal + version numérique) : 260 €
Pack Super Pro 1 an 50 n° (journal + version numérique) + 1 revue technique : 190 €
Prix au numéro : 3,30 €

PUBLICITÉ NATIONALE
REUSSIR
4-14 rue Ferrus CS 41442
75683 Paris cedex 14
Tél. 01 49 84 03 30 - pub@reussir.fr

IMPRESSION
Imprimerie de l'Avesnois
1 rue Pierre Charpy 59440 Avesnes-sur-Helpe
Origine du papier : France / Norvège
Taux de fibres recyclées : minimum 60 %
Certification : papier produit à partir de fibres IFCGD (issues de forêts certifiées gérées durablement)
Eutrophisation : P_{tot} 0,022



Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (article L.122-4 du code de la propriété intellectuelle). Toute copie doit avoir l'accord du Centre français de droit de copie (CFC) 20, rue des grands Augustins 75006 Paris - Tél 01 44 07 47 70.

Journal habilité à publier les annonces légales sur toute la Drôme

Edition PRINT

Parution le jeudi - Bouclage mardi 17h

Edition SPEL

www.agriculture-dromoise.fr

Mise en ligne immédiate

une adresse mail à votre service :

✉ legales@agriculture-dromoise.fr